

Compte-rendu du Comité Directeur - 05/11/14

Présents : Hadrien Saiag, Romain Thomas, Mireille Morineau, Jacqueline Vaissermann, Geneviève Simeau, Michèle Chevalier, Thomas Bourdel, Emilie Pérès, Alexis Loireau, Samuel Ronayette, François Giudicelli, Sylvain Dousot (rédacteur)

Excusés : Romain de Mesmay

★ Permanence

Un nouveau PC équipe maintenant la perma. L'achat d'un écran plus grand sera discuté entre permanenciers.

★ CNDS

Le Gums a reçu une subvention (2013 : 2 000€ et 2014 : 3 000€) pour apporter une aide au financement des formations et des stages d'initiation. Cette subvention apparaît dans le bilan du stage d'initiation à l'escalade, ainsi que sur la participation à l'achat de DVA. Il faudra également prévoir d'acheter des topos.

★ Pétition Calamès

Faut-il que le Gums signe la pétition contre la réouverture d'une carrière près de la falaise de Bédeilhac? Le CD ne se prononce pas. On souligne que Mountain Wilderness soutient cette action. Un mail a été envoyé par François sur Gums-Infos (le 26/11) pour information et permettre une participation à titre individuel.

★ Rallye

L'organisation est encore un peu flottante, mais ça prend forme doucement. Les organisateurs sont conscients qu'ils peuvent demander du renfort en cas de besoin. La date du rallye a été décidée : ça sera le 28 mars 2015 en forêt de Fontainebleau.

★ Crampon

Les anciens Crampons sont prêts à être reliés. Pour renouveler l'agrément CPPAP (tarif d'envoi préférentiel) il est obligatoire que plus de la moitié des articles soient d'intérêt général. Il est important de le rappeler pour les prochains crampons.

Un (riche?) collectionneur italien souhaite acquérir tous les anciens numéros du Crampon disponibles ! C'est Romain T. qui est en contact avec lui et s'occupe de rassembler ce qu'il y a à la perma (hors archives Gums, bien sûr). Attention aux numéros récents qui ne sont pas encore reliés ! (voir point ci-dessus). On propose de lui vendre au prix de 3 euros par numéro, en lui suggérant (délicatement...) d'y ajouter un don libre au Gums s'il le souhaite.

★ FFCAM

François G. et Michèle C. nous font un compte-rendu du comité régional auquel ils ont participé :

- Demande de candidature pour participer au groupe espoirs alpinisme régional de la FFCAM : Romain se charge de contacter une candidate potentielle, Licia.
- Le Comité recherche un médecin pour assurer en alternance avec Hélène la partie médicale de la formation UFCA. Si un gumiste est motivé, qu'il se manifeste !
- Suite à la démission du médecin membre du comité régional, le poste est vacant et un appel à candidature est fait.
- La FFCAM va modifier ses statuts au cours des deux années qui viennent. Les changements sont à priori de peu de conséquences pour le Gums (essentiellement une modification du mode d'élection du comité directeur fédéral et une présentation plus claire des objectifs fédéraux)

Romain T. fait remarquer le côté peu pratique de la présentation des formations FFCAM sur internet. Michèle C. propose de profiter de la réunion nationale « sports de neige », à laquelle elle ira, pour sensibiliser la FFCAM sur ce défaut (pas d'alerte lors de mise à jour, problème de visibilité sur un PDF, affichage de formations déjà complètes). Par ailleurs, le CD propose d'inclure sur le site web du Gums un lien explicite vers le cahier des formations de la FFCAM.

Enfin, pour l'AG annuelle du comité régional qui aura lieu le mardi 9 décembre 2014, les représentants du Gums seront François G. et Michèle C.

★ Formations

Est-ce que le Gums organise suffisamment de formations? Michèle fera le point avec les commissions Ski / Escalade pour évaluer le besoin.

★ Site Gums

Sylvain D. va envoyer un mail sur Gums-CD pour remonter des demandes d'évolution potentielle du site internet.

Suites de l'accident survenu lors de la sortie Gums d'Orpierre en octobre 2009

L'instruction du dossier par le parquet de Gap a fini par déboucher sur une convocation de l'encadrante (mais pas du club) au tribunal de police de Gap le 12 décembre 2014. Le Gums prendra en charge son déplacement ainsi que celui des responsables du Gums qui l'accompagneront.

★ Car-couchettes

Nous devons faire face à un durcissement des conditions d'annulation de Moreau. On propose alors de gérer différemment les cars d'hiver (qui sont rarement annulés, mais qui se trouvent en concurrence avec des clubs qui proposent du ski de piste par exemple) et de mi-saison. Nous essaierons cette année un nouveau transporteur pour des week-ends ponctuels : Abscisse. Michèle C. nous a dit par la suite que le CAF IdF a les mêmes difficultés et essaye cette année le prestataire Chaumont.

Afin de faciliter la réservation des cars (ski rando et escalade-rando), il serait préférable qu'une seule personne au Gums gère les échanges avec les transporteurs. Autrefois assurée par Guillaume B., cette tâche pourrait être confiée à Estelle Menetrier qui a géré le contact avec Abscisse pour cette année. Le responsable de la commission Escalade devra lui remonter au plus tôt les dates retenues pour les cars-couchettes pour qu'Estelle puisse demander les devis sur l'ensemble de la saison et pour toutes les activités.

Ces deux dernières années, plusieurs cars-couchettes escalade de printemps ont été annulés faute de participants. On demande à la commission Escalade de ne pas prévoir plus de deux cars-couchettes en 2015 ! Il faudra privilégier les solutions trains et co-voiturage.

Les cars multi-activités ski/escalade seront abandonnés. En effet, il a été jugé que lorsque les conditions sont bonnes pour l'un, elles ne le sont pas pour l'autre, et c'est très difficile de trouver le cas échéant des détournements qui satisfassent tous les participants.

★ Tarifs car-couchettes

On rappelle que le tarif par personne d'un car est calculé en divisant le coût du car (hébergement chauffeur et devis du car) par un coefficient fixe qui représente donc le nombre

de personnes nécessaire pour assurer la rentabilité du car. Après plusieurs années autour de 32-33, nous avons augmenté ce coefficient l'année dernière à 34, dans le but de gommer en partie pour les participants les importantes hausses de devis. Mais la saison a été très déficitaire. La proposition de cette année est de le fixer à 33, soit environ 120€ par personne pour un car de deux jours.

Les prix des cars couchettes augmentent depuis plusieurs années. Il faut réfléchir à comment le Gums peut y faire face. Chercher de nouvelles subventions ? Faire prendre en charge un déficit structurel par la trésorerie du GUMS ? Le CD décide de tenter une demande de subvention auprès de la mairie de Paris pour les sorties en car-couchette. Elle sera pilotée par François G., avec l'aide du bureau.

★ Créneaux d'escalade en salle

Comme nous avons décidé d'expérimenter des créneaux Gums sur des murs parisiens, se pose la question de l'assurance des participants à ces activités.

Après étude des devis proposés par la MAIF pour ajouter l'activité SAE à nos garanties actuelles, il est décidé de conserver le contrat actuel (établi depuis de nombreuses années pour une cotisation annuelle de 1 000€ environ) et de rejeter les propositions qui impliquaient une forte augmentation de la cotisation (2 000€ à 3 000€) au regard du faible volume que représenterait l'activité SAE. Il est donc décidé que dans un premier temps, les créneaux SAE (gérés par Emilie P., avec la commission Escalade) ne seront proposés qu'aux licenciés FFME et FFCAM du Gums, de sorte que les participants soient couverts par leur assurance fédérale, sans nécessiter d'assurance particulière du club. Pour les non licenciés, il sera possible d'examiner les possibilités offertes par les licences « découverte » de la FFCAM et de la FFME (à priori, la licence FFCAM couvre 3 jours de pratique, consécutifs ou non pour 4 €/jour -- celle de la FFME coûte 6 €/jour et on définit le nombre de journées souhaitées).

Dès que des créneaux auront pu être attribués au Gums (demandes réalisées le 19/11/14 par Coralie L. et Emilie P.), il sera nécessaire que la commission Escalade définisse le fonctionnement de l'activité SAE : pré-inscription des membres voulant se rendre au créneau (possibilité d'utiliser le site internet du Gums ?), vérification de l'adhésion et licence, gestion de la licence Découverte...

★ Responsables activités

Coralie L. ne pourra plus s'occuper de la commission Escalade après son déménagement prochain. Pour la remplacer, Hadrien S. se porte volontaire. À confirmer lors du prochain CD. Jacqueline a également annoncé passer la main de la commission Randonnée pédestre. C'est Jean-Jacques Pelletreau qui reprend le flambeau.

Le CD remercie Coralie et Jacqueline pour leur travail réalisé en tant que responsables d'activités !

★ Renouvellement du CD

Pour faciliter la communication, on aimerait que l'équipe des ouèbemestres soit représentée dans le CD. Y penser au prochain renouvellement ! Plusieurs membres du CD souhaitent s'en retirer. Il faudra leur trouver des remplaçants. Quelques noms sont évoqués et seront contactés dans ce but par le bureau.

★ Préparation AG

Après le vote du rapport moral, le résultat du concours photo sera donné. Romain T. est en charge des mails de relance pré-AG. Les secrétaires s'occupent de l'organisation matérielle.

Mesdames, vous êtes en infraction !

par Daniel Chatelain

Mesdames, quand vous portez le pantalon, vous êtes en infraction avec l'ordonnance du 16 brumaire an IX (7 novembre 1800) jamais abrogée.

Cette ordonnance dispose que « toute femme désirant s'habiller en homme doit se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation et que celle-ci ne peut être donnée qu'au vu d'un certificat d'un officier de santé ».

L'ordonnance ne dit pas quel sera le rôle de l'officier de santé.

Il est vrai que des femmes ont abusé du subterfuge pour accéder à certains métiers qui leur étaient interdits à l'époque ou simplement pour voyager incognito.

Simone de Beauvoir a bien confirmé depuis, par écrit dans « Le deuxième sexe », le bien-fondé de cette ordonnance : « on ne naît pas femme, on le devient. »

Autrement dit, si j'ose m'exprimer ainsi sur un pareil sujet : l'habit fait le moine.

Si bien que la « journée de la jupe » doit être pratiquée tous les jours que Dieu fait.

Même si cette pratique déchaîne dans certains quartiers injures voire pis, comme dans le film du même nom que j'ai déjà chaudement recommandé dans ces colonnes.

Deux circulaires avaient cependant prévu une exception pour les femmes en pantalon qui tiendraient à la main le guidon de leur bicyclette ou les rênes d'un cheval.

Il ne reste donc plus que deux solutions pour mettre le droit en accord avec l'usage :

- ⊗ Obtenir l'abrogation explicite de l'ordonnance : peu probable car depuis plus de deux siècles plusieurs hommes et femmes politiques s'y sont cassés les dents.
- ⊗ Lancer dans le Crampon une pétition exigeant d'étendre l'exception aux femmes en pantalon qui tiendraient à la main une corde (de montagne) ou des bâtons (de ski).

Avis nécrologique

Hélène (GUMS 1951) a la grande tristesse, et aussi le soulagement, de vous faire part du décès le 31 octobre 2014 de son père **Louis-Pierre BLANC** - 92 ans, GUMS 1948, époux de Gilberte Sentenac (GUMS 1948), morte accidentellement, ainsi que deux autres camarades, dans le massif des Ecrins, le 9 août 1952.

Il est mort libre et debout, sur le pont de Bois-Le-Roi où il vivait, au retour d'une balade en forêt de Fontainebleau.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 novembre 2014 au Crématorium de Saint-Fargeau Ponthierry.